ANNEXE 5

TARIFS MAXIMAUX AUTORISÉS DANS LES HÔTELS POUR CHAQUE RÉGION DU QUÉBEC

Les tarifs préférentiels hôteliers sont négociés par le gouvernement du Québec via le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), pour l'ensemble des ministères et organismes incluant les établissements du réseau de l'éducation. Certains établissements hôteliers se réservent le droit de ne pas appliquer les tarifs négociés lors de certains événements spéciaux (Festival, Grand Prix, etc.).

IMPORTANT: Lors de la réservation, il faut mentionner que l'Université du Québec et ses constituantes, en tant qu'établissements du réseau de l'éducation, bénéficient des tarifs négociés par le **gouvernement du Québec**. Le réseau de l'éducation est bel et bien inclus dans l'entente. De plus, veuillez noter que la liste des tarifs hôteliers change en fonction des mises à jour effectuées périodiquement par le CAG.

Voici le lien pour accéder à la liste des hôtels : cliquez ici

Dans l'éventualité où il n'y aurait plus de chambre au tarif négocié par le CAG, la personne employée a la responsabilité d'obtenir le meilleur tarif disponible.

Il n'est pas recommandé de réserver via une plateforme de réservation (ex. Expédia, Booking.com) car les tarifs préférentiels ne sont pas accordés et des frais d'administration sont ajoutés.

Tarif spécial UQAC

Château Arnaud 403, Avenue Arnaud Sept-îles 418-960-5511 - 1-855-960-5511	01-01-2024 au 30-04-2024 01-05-2024 au 30-09-2024 01-10-2024 au 30-04-2025	124,00 \$ 160,00 \$ 141,00 \$
Hôtel le Montagnais & Centre des Congrès 1080, boul. Talbot, Chicoutimi (418) 543-1521/1-800-463-9160	01-01-2024 au 31-12-2024	112,00 \$

Mise à jour le : 2024-02-20